

Cat'Danser



DRUSENHEIM

Reprise des cours Modern'jazz Le 6 septembre 2022

Professeur **Diplômé d'Etat**, en Modern'Jazz
Le professeur favorise l'intégration des personnes atteintes d'handicaps
Diplôme fédéral, professeur Handidanse,
option déficients auditifs, grade 1, langue des signes
&

Cours de comédie musicale à Haguenau EST SIDE STORY

Informations sur www.catdanser.com

Les Mardis : au GABION

16H35 à 17h15 :	cours 4-6 ans	Kids
17H15 à 18h00 :	cours 7-9 ans	Modern'jazz
18H00 à 19h00 :	cours 10-13 ans	Modern'jazz
19H00 à 20h15 :	cours Avancés Ados /Adultes	Modern'jazz

TARIFS : Inscription Annuelle : 26 € pour 1 élève
39 € pour 2 élèves (sœur ou frère ou mère)

Cours kids	Septembre	18 €	puis	54 € par trimestre
Cours 45 mn	Septembre	23 €	puis	69 € par trimestre
Cours 1 h	Septembre	26 €	puis	79 € par trimestre
Cours 1h15	Septembre	30 €	puis	93 € par trimestre

A partir d'octobre, une remise de 18 € pour les cours de danse Modern'jazz, est appliquée sur le tarif trimestriel, dès la deuxième personne de la même famille (frères ou soeurs ou mère).

LES DOCUMENTS (cf. art.6 du règlement intérieur.) SONT A REMETTRE AU PROFESSEUR LORS DU PREMIER COURS

Fiche d'inscription / le dépôt des versements (4 chèques) pour l'année complète à l'ordre de L'ACAL.
Les chèques vacances sont également acceptés

**POUR TOUS LES ELEVES SE REFERER AU REGLEMENT INTERIEUR.
LA TRANCHE D'AGE EST A RESPECTER ET LES PLACES SONT LIMITEES.**

- A l'issue du mois de septembre, le professeur pourra en fonction du niveau de l'élève, effectuer un changement de groupe, ce qui pourra impliquer un changement de tarif trimestriel.
- Pour toute question administrative : merci de contacter l'ACAL au 03.88.53.77.40 ou par mail acal@poleculturel-drusenheim.fr

Cathy Ochoa cours sur Herrlisheim, Haguenau et Saverne
Tél : 06 70 03 16 67
Mail : danse.ochoa@gmail.com Site : www.catdanser.com

1 - RENSEIGNEMENTS GENERAUX

NOM		Prénom	
Date de naissance		Lieu de naissance	
Adresse			
Code Postal		VILLE	
Téléphone domicile		Téléphone portable	
Adresse mail (obligatoire)			

Toutes communications et informations seront diffusées uniquement via l'adresse mail

2 - PERSONNES A CONTACTER EN CAS D'URGENCE

NOM		Prénom	
Téléphone domicile		Téléphone portable	

NOM		Prénom	
Téléphone domicile		Téléphone portable	

3 - TARIFS (à cocher)

26 € : Frais d'inscription annuelle pour 1 élève (obligatoire et à inclure avec le 1^{er} paiement)

39 € : Frais d'inscription annuelle pour 2 élèves d'une même famille (frère, sœur, mère) (obligatoire et à verser avec le 1^{er} paiement)

A partir du mois d'octobre, une remise de 18 € est appliquée sur le tarif trimestriel pour la 2^{ème} personne d'une même famille (frère, sœur, mère)

4 - 6 ANS : de 16 h 35 à 17 h 15 (kids)

18 € mois de septembre

54 € / trimestre

7 - 9 ANS : de 17 h 15 à 18 h (Modern'Jazz)

23 € mois de septembre

69 € / trimestre

10 - 13 ANS : de 18 h à 19 h (Modern'Jazz)

26 € mois de septembre

79 € / trimestre

INTERMEDIAIRE / AVANCE : de 19 h à 20 h 15 (Modern'Jazz)

30 € mois de septembre

93 € / trimestre

Certificat médical (obligatoire pour tous les âges)

4 - PAIEMENT

Chèque (à l'ordre de l'ACAL)

Carte bancaire

Espèces

Choix du mode de paiement

ANNUEL

Montant total

_____ €

TRIMESTRIEL

Montant 1 : Inscription + sept. + 1^{er} trim.

_____ €

Montant 2 : 2^{ème} trimestre

_____ €

Montant 3 : 3^{ème} trimestre

_____ €

En cas de paiement trimestriel, les trois chèques sont à donner à l'inscription

5 - AUTORISATION ET DROIT A L'IMAGE

Je soussigné(e) _____

Représentant légal de _____

Autorise les responsables à prendre, en cas d'urgence toutes les dispositions jugées nécessaires visant à préserver la bonne santé de mon enfant.

Autorise la prise de vue et la diffusion des photographies sur lesquelles je figure ou figure mon enfant, dans la presse, ainsi que la mise en ligne à la disposition de toute personne qui viendra se connecter sur le site internet.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par courrier ou par mail adressé au responsable de la section ou à l'association.

Les photographies ne seront ni communiquées à d'autres personnes, ni vendues, ni utilisées à d'autres usages sauf sponsors et fournisseurs de tenues.

La présente autorisation est personnelle et inaccessible.

Conformément à la loi, le libre accès aux données photographiques qui me concernent ou qui concernent mon enfant est garanti. Je pourrais donc à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et je dispose du droit de retrait de cette photographie si je le juge utile.

M'engage à respecter les modalités suivantes :

- Vérifier la présence d'un responsable avant de laisser mon enfant
- Récupérer mon enfant à l'heure précise de la fin de son cours
- Dégager le professeur de toute responsabilité en cas de vol pendant le cours

Fait à _____, le _____

Signature :

Toute inscription incomplète sera refusée

REGLEMENT INTERIEUR

COURS DE DANSE

Catherine OCHOA , Professeur de Danse Diplômé d'Etat (siret : 39854805700098)
Diplôme fédéral Handi-Danse option déficients auditifs
mail : danse.choa@gmail.com site : www.catdanser.com

ART 1 LE REGLEMENT INTERIEUR:

Procéder à une inscription vaut acceptation du présent règlement intérieur, d'un élève majeur ou des parents d'un élève mineur.

ART 2 FONCTIONNEMENT :

Les cours sont dispensés par Cathy, professeur de danse, diplômée d'Etat, qui a suivi une formation dans les domaines de la technique de la danse, de l'histoire de la danse, de la pédagogie, de la musique, de l'anatomie, de la physiologie et de la kinésiologie. Cette formation lui permet de dispenser des cours à des élèves dès l'âge de quatre ans, dans le plus grand respect du développement corporel de l'enfant. Il est à noter que Cathy favorise l'intégration des personnes atteintes d'handicaps.

Les cours débutent à partir de septembre et se termine en juin (Pas de cours pendant les vacances scolaires et les jours fériés,sauf exception si préparation de spectacle.

En cas de spectacle, les heures de répétitions supplémentaires seront considérées comme des heures de cours, dans ce cas, l'année pourrait se terminer avant fin juin.

Les parents prendront en charge les frais de costumes qui sont calculés au plus juste.

Pour la rentrée il est nécessaire de respecter les âges indiqués.

A l'issue du mois de septembre, Cathy pourra selon le niveau de l'élève effectuer un changement de groupe, une régularisation de tarifs pourra être demandée (ex passage d'un cours de 45mn à un cours d'1h...)

Pour toutes questions Cathy n'est disponible qu'avant le 1^{er} cours et après le dernier cours de la journée ou par téléphone ou sms.

ART 3 RESPONSABILITE :

Cathy dispose d'une assurance professionnelle.

Chaque élève doit disposer d'une assurance personnelle couvrant l'activité de danse.

Les parents doivent s'assurer de la présence du professeur avant de laisser leur enfant.

Les parents doivent faire respecter le silence dans les couloirs dans l'attente de la séance de leur enfant.

Les parents doivent accompagner leur enfant aux toilettes avant les cours, le professeur ne pouvant pas amener les enfants au détriment d'un groupe.

La responsabilité du professeur ne peut pas être engagée en dehors des créneaux horaires des cours suivis par l'élève.

Les affaires personnelles des élèves restent sous leur responsabilité, en cas de vol la responsabilité de Cathy ne peut pas être engagée.

ART 4 COMPORTEMENT ET TENUE :

Un collant, avec ou sans pied ou un legging de couleur noir sont acceptés. Pour le haut, tunique, brassière, débardeur de couleur blanche uniquement.

Les cheveux devront obligatoirement être attachés(queue de cheval ou chignon).

Seules les chaussures adaptées à la danse sont acceptées (chaussettes et pieds-nus autorisées)

L'usage des téléphones portables est strictement interdit. (Ils doivent être rangés, en mode silencieux, dans le sac de l'élève).

Le professeur se réserve le droit d'exclure tout élève qui perturberait trop le cours, par son indiscipline, son manque de travail ou des bavardages incessants.

Un mail sera adressé aux parents, sinon à l'élève majeur pour signaler l'exclusion de l'élève.

En cas de fièvre, l'élève sera refusé du cours de danse.

ART 5 DROIT A L'IMAGE :

Sauf avis contraire , Cathy peut utiliser les photographies et films faits sur lesquels figure l'élève dans le cadre de ses cours de danse et/ou spectacles en vue d'une diffusion sur le site internet de Cathy ,sa page FaceBook ou dans la presse.

ART 6 MODALITES ET PAIEMENTS DES COURS :

Lors de l'inscription, veuillez fournir :

Un certificat médical de non contre indication à la danse.

La fiche d'inscription administrative qui devra être approuvés et signée.

Le dépôt des versements libellés au nom de l'ACAL est demandé pour l'année complète.

Le professeur se réserve le droit de valider ou non la ré-inscription d'un ancien élève.

Une facture pourra être établie par l'Acac pour bénéficier des avantages de vos Comités d'Entreprises, dès règlement des cours

Les chèques seront encaissés : - **début septembre pour l'inscription annuelle fixe + le mois de septembre**

- **début octobre pour le 1er trimestre - début janvier pour le 2e trimestre - début avril pour le 3e trimestre**

(à noter qu'il peut y avoir un décalage selon l'évolution sanitaire en cours d'année.)

Pour les nouveaux élèves, 2 cours d'essais gratuits si l'élève n'adhère pas au cours, (mais seront facturés en cas d'inscription définitive.)

Pour une question de sécurité il sera demandé d'inscrire le nom, prénom et numéro de téléphone lors du premier cours.

Des facilités de paiements sont possibles sur demande. En cas d'impayés Cathy peut refuser l'entrée du cours à l'élève, jusqu'à régularisation.

Cathy se réserve le droit de substituer un intervenant pendant l'année artistique.

Cathy se réserve le droit de fermer un cours si le nombre d'élèves est insuffisant.

6. **POUR TOUTE QUESTION ADMINISTRATIVE** : merci de contacter :

l'ACAL au 03.88.53.77.40 ou par mail : ACAL@poleculturel-drusenheim@.fr